

Seine-Maritime

Alouville-Bellesosse
 Anneville-Ambourville
 Anquetilville
 Atzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Cantelieu
 Caudébec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurteville
 Jumièges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailletaye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Maufévrier-sainte-Gertrude
 Mauny
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Petiville
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Amoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Elétan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Tréquerville
 Vatteville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure

Aizier
 Barneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquelon
 Boumeville
 Caumont
 Conteville
 Comeville-sur-Risle
 Ebreville
 Fouibec
 Fourmetot
 Hauville
 Honguemare-Guénouvill
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Ouillebeuf
 Saint-Mards-de-Blacarville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thunen
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Haule
 Vieux-Port

Commune associée

Sandouville

REUNION DE BUREAU

Après avoir été légalement convoqué, le Bureau du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'est réuni le Mardi 4 juillet 2023 à 17 heures 30 dans les locaux de la Maison du Parc à Notre Dame de Bliquetuit sous la présidence de Jacques CHARRON.

Etaient présent(e)s, excusé(e)s, ou avaient donné un pouvoir						
Structure	Nom	Statut	Présent(e)		Excusé(e)	Pouvoir
			Votant	Non votant		
REGION NORMANDIE	Virginie CAROLO-LUTROT	Titulaire	x			
	Jean DELALANDRE	Titulaire			x	
	Clotilde EUDIER	Titulaire			x	x
	Pascal HOUBRON	Titulaire			x	
	Agnès LALOI	Titulaire			x	
DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME	Bertrand BELLANGER	Titulaire			x	
	Brigitte MANZANARES	Titulaire			x	
	Didier TERRIER	Titulaire			x	
	Patricia RENOUE	Suppléante			x	
DEPARTEMENT DE L'EURE	Sylvain BONENFANT	Titulaire			x	
	Nicolas GAVARD-GONGALLUD	Titulaire			x	
	Marie TAMARELLE-VERHAEGHE	Suppléante	x			
Caux Seine Agglo	Bastien CORITON	Titulaire			x	
Métropole Rouen Normandie	Julien DELALANDRE	Titulaire	x			
CC Pays de Honfleur-Beuzeville	Martine HOUSSAYE	Titulaire	x			
CC Yvetot-Normandie	Denise HEUDRON	Suppléante	x			
CC Pont-Audemer Val de Risle	Philippe MARIE	Suppléant			x	
CU Le Havre Seine Métropole	Cyriaque LETHUILLIER	Suppléant		x		
Communes de Seine-Maritime	Jacques CHARRON	Titulaire	x			
	Marie-Claude BEAUFILS	Titulaire			x	
	Françoise DENIAU	Titulaire	x			
	Marc MIGRAINE	Titulaire			x	

Envoyé en préfecture le 17/07/2023

Reçu en préfecture le 18/07/2023

Publié le

ID : 076-257602847-20230704-202307070AT-DE

Seine-Maritime

Abricourt-Bellefosse
 Anneville-Ambourville
 Anquetierville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Canfelec
 Caudebec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Hauteauville
 Junnières
 La Bouille
 La Crotte
 La Maitte-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Mautévrier-sainte-Gertrude
 Mauny
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Petiville
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Arnoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Etelan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Halle
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Triquerville
 Valteville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

	Annic DESSAUX	Suppléante	x			
	Didier FERAY	Suppléant		x		
	Sandrine LEMOINE	Suppléante			x	
	Gérard LEVILLAIN	Suppléant	x			
Communes de l'Eure	Gwendoline PRESLES	Titulaire	x			
	Thierry LECOMTE	Titulaire	x			
	Jean-Michel MAUPIN	Suppléant			x	
	Maryline LOUVEL	Suppléante		x		

Autres personnes présentes ou excusées

Structure	Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)
PnrBSN	Laurence DERVAUX	DGS	x	
	Mathilde ALLARD	Responsable du pôle transition économique	x	
	Fabienne COLLINEAU	Responsable du pôle administration et mutualisation	x	
	Catherine DELANNOY	Responsable du pôle aménagement du territoire	x	
	Clotilde de ZELICOURT	Chargée de mission Urbanisme	x	
	Marine VANOT	Responsable du pôle éducation et culture	x	
	Malika MOUDA	Secrétaire de direction	x	
	Guillaume AUBIN	Responsable de l'unité communication et accueil	x	
	Florian ROZANSKA	Responsable par intérim du pôle eau et biodiversité	x	
	Caux Seine Agglo	Didier PERALTA	Délégué « révision de charte »	x

Eure
 Aizier
 Banneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquelon
 Bourneville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Etreville
 Foulbec
 Fourmetot
 Hauville
 Honguenteire-Guénouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Oullebeuf
 Saint-Mards-de-Bleacerville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thurien
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville

Seine-Maritime
 Abouville-Bellefosse
 Anneville-Ambourville
 Anqueterville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Cantel'eu
 Caudébec-en-Caux
 Duclair
 Haulot-sur-Seine
 Héneuville
 Hauteauville
 Jumièges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailleraye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Maulévrier-sainte-Gertrude
 Mauny
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Petiville
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Arcault
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Eléan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taillie
 Saint-Pater
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wendille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Cotbaine
 Triquerville
 Valleville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure
 Aizier
 Bameville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquetot
 Bourneville
 Caumont
 Colesville
 Corneville-sur-Risle
 Etreville
 Fouillebec
 Fourmetot
 Haucville
 Honguemare-Guenouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemar
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Bleacerville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Quen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thurin
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toufainville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville

Date de convocation	27/06/2023
Nombre en exercice	19
Nombre de présents	12
Dont nombre de pouvoirs	1
Nombre de votants pour	12
Nombre de votants contre	0
Nombre d'abstentions	0
Date d'affichage	

N° 2023-07-070/AT

Ambition 1	Être garant des équilibres dans un territoire riche et respectueux de ses paysages, de sa biodiversité et de ses patrimoines naturels et culturels
Objectif Stratégique 1.1	Limitier l'artificialisation des sols
Objectif Opérationnel 1.1.1	Préserver les espaces agricoles et naturels
Analytique	

VALIDATION DE L'EXPERIMENTATION DE LA DEUXIEME OBLIGATION REELLE ENVIRONNEMENTALE - Honguemare-Guenouville

Vu la délibération du bureau syndical en date du 3 avril 2019, validant la décision d'engager des expérimentations sur la mise en œuvre des Obligations Réelles Environnementales,

Vu la délibération du bureau syndical en date du 10 février 2020, validant la décision d'engager des expérimentations de la deuxième Obligations Réelles Environnementales avec la commune d'Honguemare-Guenouville,

La commune d'Honguemare-Guenouville, par la délibération du 11 avril 2017, a fait l'acquisition de 14ha 40a 90ca de boisement.

Les objectifs de cet achat sont les suivants :

- Préserver un élément paysager de la commune et le mettre en valeur, entre autres, par la restauration du double alignement en entrée de bourg ;
- Préserver un espace boisé dans un contexte de disparition de biodiversité et de changements climatiques ;
- Préserver et renforcer la trame verte par le maintien d'un boisement connecté jusqu'au boisement de Mauny et Caumont ;
- Préserver la trame bleue : ces boisements sont en majorité sur le talweg de la rivière souterraine « La Jacqueline » située sur l'aire de captage d'eau potable. Ils participent ainsi à la filtration des eaux qui l'alimentent.
- Faire bénéficier les habitants de la commune de ce boisement
 - o Réalisation d'un lieu de promenade pour les habitants et création de sentiers de découvertes pour les écoles et la population
 - o Réalisation d'une zone de chasse restreinte
 - o Contribution durable à l'alimentation d'une chaufferie
- Léguer aux générations futures un patrimoine forestier en bon état et multifonctionnel

En l'absence de PLUi de la Communauté de communes Roumois Seine, Honguemare-Guenouville est soumise au règlement national d'urbanisme ne permettant pas à ces boisements de bénéficier d'un statut de protection. Par ailleurs, la localisation de la commune d'Honguemare-Guenouville, proche de l'entrée de l'autoroute et de Bourg Achard, soumet la commune à une forte pression foncière.

Seine-Normandie

Allowville-Bellefosse
 Anneville-Ambouville
 Anquetilly
 Auzebosc
 Bardouville
 Bernville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Cantéau
 Caudebec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurteville
 Jumièges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailletaye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Maulévrier-sainte-Gertrude
 Mauzy
 Norville
 Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Pabville
 Ouevillon
 Sœurs
 Saint-Amand
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscharville
 Saint-Maurice-d'Etelan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Mare
 Saint-Nicolas-de-la-Taillie
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Cabée
 Touffreville-la-Croix
 Triquerville
 Valleville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure

Aizier
 Barnerville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquelon
 Boueville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Etretat
 Fourbec
 Fourmetot
 Haurville
 Honguemare-Guenouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Lendin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Bleauville
 Saint-Pierre-du-Vai
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Griquetville
 Saint-Thurin
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toussainville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée

Sandouville

C'est pourquoi, dès 2017, la mairie a entamé une réflexion en collaboration avec le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, l'Union Régionale des Collectivités Forestières et l'Office National des Forêts (ONF) pour trouver la meilleure solution de protection et de gestion de ces boisements. Les réunions de 2018 et de 2019 avec l'ensemble des parties prenantes, notamment avec l'ONF le 23 mai 2019 et les échanges lors des conseils municipaux du 20 juin 2019 et du 14 novembre 2019 ont permis d'évaluer les différents dispositifs. Les solutions de protection et de gestion retenues sont la mise en place d'une gestion par un opérateur privé ayant le statut de gestionnaire forestier professionnel assortie du dispositif d'Obligation Réelle Environnementale établissant des règles de gestion et garantissant la pérennité du boisement et de son mode de gestion.

Une Obligation Réelle Environnementale a donc été signée avec la commune d'Honguemare-Guenouville en 2020 sur ces 14ha 40a 90ca de boisements communaux. Cette ORE l'engage sur une durée de 99 ans, permettant de protéger durablement ce boisement et la biodiversité associée.

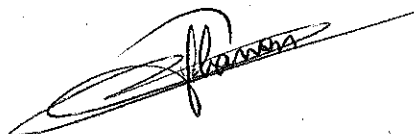
La commune souhaite aujourd'hui agrandir et rénover son école communale. Ce projet nécessite des travaux sur la parcelle ZC 58 d'une surface de 3a 85ca identifiée dans l'ORE. Ces travaux sont incompatibles avec l'ORE. Au vu de la nature du projet, de la surface très réduite de la parcelle, il est proposé de soustraire la parcelle concernée de l'ORE. Ceci ne remet pas en cause la pertinence de l'ORE.

Par ailleurs, cette parcelle, composée en majorité d'une futaie régulière feuillue classique, ne sera pas entièrement déboisée et la commune a prévu dans son projet d'extension et de rénovation de procéder à une plantation d'essences locales. L'installation d'une chaufferie bois sur le modèle de celle mise en place à la maison du Parc est également prévue. Pour ce sujet, comme pour le projet plus global d'extension et de rénovation de l'école communale, la commune se fait accompagner par le Parc afin d'avoir un projet le plus exemplaire possible.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE BUREAU DU SYNDICAT MIXTE :

- décide de valider la proposition de modification de l'Obligation Réelle Environnementale signée avec la commune d'Honguemare-Guenouville en 2020 ;
- autorise le Président à signer tous documents visant la mise en œuvre de ce projet.

Approuvée par le Bureau du Syndicat Mixte du PnrBSN, le 4 juillet 2023



Jacques CHARRON
Président

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENSES C/	RECETTES C/